

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même, notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.



Maladie

Dentaire

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00.585

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : NADIF

YOUSSEF

Date de naissance : 19.11.1981

Adresse :

Tél. : 06.41.69.20.83

Total des frais engagés : 15.66,20 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur DRIFI HASSAN  
Médecin Généraliste  
Urgentiste

Date de consultation : 22.07.2020

Nom et prénom du malade : NADIF FATHIMA

Age : 19 Y 1

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

16.11.2020

ACCUEIL

Le : 14.11.2020

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22.07.2020	C	4700.00		<del>Docteur JASSI Médecin généraliste Urgentiste</del>

## **EXÉCUTION DES ORDONNANCES**

Facture N°	Date	Montant de la Facture
637, H.D. Mohamed V	27/10/2010	174,80
637, H.D. Mohamed V	27/10/2010	180,00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	22.07.20	B 110, P	961,40

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

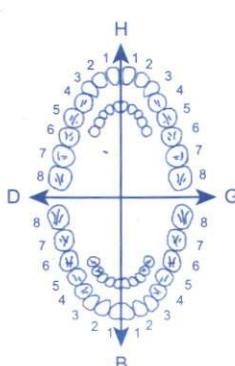
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412 00000000	21433552 00000000
D 00000000 35533411	00000000 11433553



## **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEDEC

# Docteur DRIFI Hassan

Médecine Générale  
Médecine des Urgences  
Médecin Agrée pour la  
Visite de Permis de Conduire



الدكتور دريفى حسن

الطب العام  
طب المستعجلات  
طبيب معتمد للفحص الطبي  
لرخصة السياقة

Casablanca, Le

22.07.2015



MAPHAR  
POLYGYNAN 5 capsules vaginales  
Km 10, route Côtière 111 - Quartier Industriel, Zenata  
Ain Sébâa Maroc  
P.P.V. : 3BDH30



Sothema  
L. Tazi. Pharmacien Resp.  
CARBOSYLANE - 48 doses  
PPV 74.00 DH.



6250  
\* Urispas  
38.30  
\* Idygyn max n°10  
74.00  
\* carbosylane 48  
174.80  
  
~~Dr. DRIFI HASSAN  
Médecin Généraliste  
Médecin Urgentiste~~

# Docteur DRIFI Hassan

الدكتور دريفي حسن

Médecine Générale

Médecine des Urgences

Médecin Agrée pour la

Visite de Permis de Conduire



الطب العام

طب المستعجلات

طبيب معتمد للفحص الطبي

لرخصة السياقة

Casablanca, Le

dd. 07. 06

NADIF Fatima

- \* N. F. 3
- \* cholestérol, LDL, HDL
- \* Triglycéride
- \* uric, creatine
- \* Acide urique
- \* trig
- \* H. U. P

LAMARRE CENTRE  
Dr. ASDEI La Hora  
Pharmacie Bio-Étate  
Prop. Al-Khalidi El Etrouf  
Le Orange Center Hôpital Casablanca

~~Docteur DRIFI HASSAN~~  
~~Médecin Généraliste~~  
~~Médecin Dentiste~~

# Docteur DRIFI Hassan

Médecine Générale

Médecine des Urgences

Médecin Agrée pour la

Visite de Permis de Conduire



الدكتور الغريفي حسن

الطب العام

طب المستعجلات

طبيب معتمد للفحص الطبي

لرخصة السياقة

Casablanca, Le

23.07.2011



180 R120 N 40

180,00

صيدلية الندى  
PHARMACIE du CONSEIL  
Face à la Place du Marché Criolo  
Tel: 05.22.24.94.80 - Casablanca

Docteur DRIFI HASSAN  
Médecin Généraliste  
Urgentiste

Boulevard La grande Ceinture, Résidence El Khair, N° 118, 1ère Etage  
 Hay El Mohammadi- Casablanca Tél : 05.22.63.86.22 - Fax : 05.22.63.86.22

## Facture

N° facture 2020-07150

Patient : Mme NADIF Fatima'

Date prélèvement : 22/07/2020

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION GLOBULAIRE	80	107,20
Urée	30	40,20
Créatinine	30	40,20
Acide urique	30	40,20
Hémoglobine glycosylée	100	134,00
Triglycérides	60	80,40
Cholestérol total	30	40,20
HDL-Cholestérol	50	67,00
LDL-Cholestérol	50	67,00
SEROLOGIE HELICOBATER PYLORI	250	335,00
<b>Total B</b>		710,00
<b>Total</b>		961,40

Arrêtée la présente facture à la somme de : NEUF CENT SOIXANTE ET UN DIRHAMS ET 40 CENTIMES \*\*\*

L.A.M. GRANDE CEINTURE  
 DR. ABDELLAH ALIAGHA  
 Pharmaseut. El Khair  
 Rue Al Khatir 118  
 Casablanca  
 Maroc